



PERMANENCE POLICIÈRE POUR LE DÉPÔT DE PLAINTÉ DES VICTIMES



TOUS LES JEUDIS

9H > 17H

Hôpital Jean-Verdier

chu93.aphp.fr

- Vous **êtes une femme victime de violences conjugales ou sexuelles** et vous souhaitez déposer plainte.
- Vous éprouvez des difficultés à vous rendre au commissariat de police.

Une permanence policière a lieu



Chaque jeudi sur rendez-vous



De 9H à 17H



Hôpital Jean-Verdier
Avenue du 14 Juillet - Bondy



Pour prendre RDV : 01 48 02 65 06
24h/24 et 7j/7

Si vous souhaitez des **informations complémentaires**, vous pouvez contacter, 24h/24 et 7j/7, les équipes de l'**Unité Médico-Judiciaire de Jean-Verdier** au **01 48 02 65 06**.